Etat des avances que j'ai faites pour acquerir les livres d'après le testament de feu M. Lorry

ARC 9
d. 13
n° 4

1° le 18. 8bre 1782, d'après la quittance de croullbois pour ~~[illegible]~~ M. Didot, j'ai remis a Mon. Lepreste pour la prétentions d'hypp. 2 vol. in 4° — 24.

2° du 20 fevrier 1783 j'ai remis a M. Lepreste pour l'acquisition de 19 vol des collections academiques en feuilles in 4° j'ai remis a M. Lepreste — 12.

3° du jd pour la seconde edition nouvelle du cœur par senac 2 vol. in 4° brochés j'ai remis a M. Lepreste — 18.

4° j'ai remis a M. Lepreste le 13 mars 1783 pour l'albinus de fabrica humani in 4° d'après la quittance du nommé della rochelle libraire — 8.

5° du jd remis a M. Lepreste ~~[illegible]~~ pour le corpus anatomicum in fol° d'après la quittance du même libraire — 45.

6° j'ai remis a M. Lepreste d'après la quittance de croullbois pour M. Didot pour hieronimus de Vigiliis vol in 4° — 30.

7° du jd remis a M. Lepreste pour la bibliographie medicinal 1 vol in 12 — 2.

8° j'ai remis a M. Lepreste pour un christoph Kestnaei bibliotheca medica Jenae in 8° — 6.

dépenses jusqu'au 1er avril 1783 se montant a ~~[illegible]~~ 145.

Nota j'ai remis a M. Lepreste pour le compte de l'academie le 20 fevrier 1783. 16 pour le journal des sçavans ce qui fait en tout le 1er jan. 1783 / 16
pour le compte de la compagnie

ACADEMIE ROYALE DE ...
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE